**ANNEXE A**

**HAITI**

**INE/WSA**

**Création d’une Société Anonyme Mixte pour la gestion des services publics dans le Nord d’Haïti**

**ATTRIBUTIONS**

**Contexte**

Fondée en 1959, la Banque interaméricaine de développement (« BID » ou « la Banque ») est la principale source de financement pour le développement économique, social et institutionnel en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle fournit des prêts, des subventions, des garanties, des conseils stratégiques et assistance technique pour les secteurs public et privé de ses pays emprunteurs.

La BID, a sollicitude du Gouvernement de Haïti, prépare actuellement un projet d’investissement destiné à mettre en place un Programme de gestion intégrée des déchets solides pour la commune du Cap Haïtien et des communes limitrophes de Quartier Morin, et Limonade, pour un montant de 40 M de Dollars, non-remboursables. Depuis l’année 2006, la commune de Cap Haïtien bénéficie d’une assistance technique à travers un jumelage avec la municipalité de Suresnes, et à l’aide de l’Agence Française de Développement (AFD) et de la BID, respectivement en 2011 et 2013, des enquêtes de diagnostic et des études de faisabilité ont été menées pour l’élaboration d’un Programme de Gestion Intégrés des déchets solides dans la commune de Cap Haïtien. Un site de décharge a été identifié et retenu dans la commune mitoyenne de Limonade. Dans le cadre de ce Programme, la BID est amenée à créer une Société Anonyme Mixte (SAM) pour la gestion des Déchets solides.

L’objectif de la Coopération technique HA-T1237 est de constituer la SAM et de lui fournir un appui technique afin qu’elle soit en mesure de gérer de manière adéquate les déchets solides et les services d’eau et d’assainissement éventuellement des différentes villes du nord d’Haïti. Pour ce faire, la BID souhaite embaucher un facilitateur haïtien afin de coordonner les activités de communication entre Port-au-Prince et les communes du nord et appuyer la création de la SAM. Cet appui institutionnel fait l’objet des présents Termes de Référence.

**Objectif(s) de la mission**

**Activités principales**

Le candidat sélectionné devra réaliser les activités suivantes:

**Constitution de la SAM** **(Produit 1)**

* Élaboration de l’**Exposé des Motifs** de la création d’une Société Anonyme Mixte (SAM).
* Réunions de travail, de consultation et de communication avec les autorités locales et centrales, la société civile organisée et le secteur des affaires autour des modalités de mise en place de cette structure devant assurer le mandat de maitre-d ’ouvrage délégué pour la fourniture et la gestion durables des services publics essentiels aux populations de l’Arrondissement Nord d’Haïti.
* Appui au Cabinet juridique pour le montage de la SAM (constitution, statuts, structure/répartition du capital et de l’actionnariat, …).
* Appui au Cabinet d’experts ayant la charge d’organiser le processus d’Appel à Participation.

**Plan Directeur de Gestion des Déchets - Business Model et Business Plan** **(Produit 2)**

* Assistance au Consultant et contribution à l’élaboration des termes de référence de l‘étude du schéma directeur, du plan d’affaires ainsi qu’à la préparation du dossier de consultation des cabinets d’experts. Cette étude devra permettre, sur la base d’un diagnostic plus précis du contexte actuel de production et de répartition des flux de déchets sur les 3 communes, de proposer les modes d’organisation de collecte, de stockage, de tri et de valorisation des différents flux identifiés, des moyens à mettre en œuvre et l’établissement d’un modèle financier (plan d’affaires) à l’horizon 10 ans. Le Plan d’affaires identifiera les différentes sources des revenus potentiels, des municipalités et de la SAM, pouvant être dédiés à la gestion des déchets et à l’eau et assainissement ainsi que les mécanismes à mettre en place pour la sécurisation et l’amélioration de ces revenus sur le long terme. Sur la base de simulations de l’évolution des revenus prévisionnels et des coûts opérationnels, le modèle affichera la période d’une nécessaire subvention à la filière et son montant de manière dégressive, si possible; la phase d’équilibre, s’il y a lieu et enfin la phase de l’éventuelle autonomie, tout en formulant des recommandations et options pouvant permettre de garantir la durabilité de l’Opération. Le Cabinet d’experts sélectionné encadrera les municipalités dans l’élaboration du document de **Règlement de Collecte**.
* Appui au processus de sélection.
* Encadrement du Cabinet sélectionné (collecte de données et d’informations, arrangement de rencontres institutionnelles et avec d’autres secteurs pertinents et participation aux négociations sur la problématique du retour d’un pourcentage des redevances provenant de Labadie et de l’Aéroport international du Cap-Haitien - des modalités pour un retour effectif vers les municipalités des revenus de la CFPB – des modalités de mise en place d’une Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et d’une Redevance d’Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) - Assistance à la démarche d’incitation pour une prise de participation du Fonds de Développement Industriel (FDI), à travers l’Unité Centrale de Gestion des Partenariats Public-Privé (UCG/PPP), dans la SAM; ETC…
* Assistance au Cabinet d’experts dans sa démarche d’identification, pour les Opérateurs privés en délégation de gestion et/ou sous contrat, de mécanismes pour la mise en place de **garanties de Non- Respect des obligations financières et de rupture de contrat.**
* Suivi du déroulement de la prestation – Analyse des résultats et recommandations aux fins de validation.

**Termes de référence (TDR) de l’Assistance Technique Opérationnelle auprès de la SAM et des Municipalités** (**Produit 3):**

* Assistance au Consultant en charge de la préparation des Termes de Références (TDR) de l’Assistance Technique Opérationnelle (ATO). – Encadrement pour l’ensemble des diagnostics et du choix des options de constitution d’une structure d’exécution efficace, dédiée à la gestion des déchets au sein de la SAM. – Appui aux rencontres de travail avec les Maires, les cadres municipaux et les PTF pour une harmonisation des actions de renforcement des capacités à mettre en œuvre. – Assistance à l’élaboration du cahier de charges.
* Appui à la BID pour la mise en place de l’Unité d’Exécution de l’Opération.

**Rapports à remettre à la BID:**

Le contractuel de produits et services externes remettra un rapport pour les produits 1, 2 et 3.

Le consultant remettra à la Banque les rapports sous format de fichier électronique. Le rapport doit inclure une page de couverture avec un titre, un document principal et toutes les annexes. Conformément aux règlements concernant la gestion des dossiers, les fichiers sous format Zip ne seront pas acceptés comme rapports finaux.

**Calendrier de paiement**

20% à la signature du contrat

30% à l’acceptation du Rapport d’Activité 1

30% à l’Acceptation du Rapport d’Activité 2

20% à l’Acceptation du Rapport d’Activité 3

**Qualifications**

* *Titre/Niveau universitaire & années d’expérience professionnelle: Le consultant a 15 ans d’expérience en gestion de services publics dans le domaine des infrastructures, expérience en comptabilité publique et privée.*
* *Langues: Maitrise parfaite de la langue française.*
* *Spécialisation(s):*
* *Compétences: Excellente connaissance du contexte haïtien*

**Description de la mission**

* *Catégorie et modalité de la mission:* contractuel de produits et services externes; forfaitaire
* *Durée du contrat:* 4 mois et demi soit 90 jours sur une période de 6 mois
* *Lieu(x) de prestation des services:* mission de consultant externe (Haïti)
* *Personnel Responsable: Corinne Cathala, Lead Water and Sanitation Specialist (INE/WSA) corinnec@iadb.org*]

**Paiement et conditions:** La rémunération sera déterminée conformément aux politiques et aux procédures de la Banque. En outre, les candidats doivent être des citoyens d'un pays membre de la Banque Interaméricaine de Développement.

**La consanguinité:** Conformément à la politique de la Banque, les candidats qui ont des parents (y compris le quatrième degré de consanguinité et le deuxième degré d'affinité, y compris le conjoint) travaillant pour la Banque en tant que membres du personnel ou en tant que contractuels des effectifs complémentaires, ne seront pas admissibles à fournir des services à la Banque.

**Diversité:** La Banque est engagée dans la diversité, l’inclusion et l'égalité des chances pour tous les candidats. Nous considérons la diversité sur la base du sexe, de l'âge, de l'éducation, de l'origine nationale, de l'origine ethnique, de la race, du handicap, de l'orientation sexuelle, de la religion, et du statut VIH / SIDA. Nous encourageons les femmes, les Afro-descendants et les personnes d'origine autochtone à postuler.